

PROGRAMME DES ASSISTANTS DE NÉERLANDAIS

Le programme des assistants de néerlandais s'adresse aux étudiants néerlandais qui souhaitent bénéficier d'une expérience dans l'enseignement en France.

Présentation

Le programme des assistants de néerlandais en France permet aux étudiants néerlandais de se familiariser avec la langue et la civilisation françaises tout en apportant, au sein des établissements scolaires français, l'authenticité de la langue néerlandaise et la richesse de leur culture.

L'objectif du programme des assistants de langue est de promouvoir la mobilité des étudiants à l'échelle européenne et internationale et de leur offrir une possibilité de formation et un début de professionnalisation, apportant ainsi une plus-value indéniable à leur parcours universitaire.

Missions

Les assistants de langue en France sont affectés dans des établissements scolaires (primaire ou secondaire). Le rôle de l'assistant est d'améliorer les compétences en communication des élèves, notamment à l'oral, et d'approfondir leur connaissance d'une civilisation et d'une culture différentes.

Il intervient généralement en appui au travail mené par les enseignants de langue vivante de l'école et/ou l'établissement scolaire. Il peut intervenir en classe entière en présence de l'enseignant ou prendre de petits groupes d'élèves à part.

Les spécificités de l'assistant lui permettent d'encourager les élèves à s'exprimer oralement, d'apporter une dimension ludique à l'apprentissage et de débattre de thèmes socioculturels susceptibles d'intéresser des enfants et des adolescents. Il peut assurer une ou plusieurs fonctions suivantes :

- La pratique de la langue orale avec les élèves aux côtés du professeur.
- La participation à la mise en œuvre des projets pédagogiques.
- L'animation d'un club de langue.
- La contribution à des enregistrements authentiques destinés à enrichir les collections audiovisuelles des écoles et/ou des établissements.
- La participation à la mise en œuvre d'un projet d'échanges.

Conditions d'éligibilité

- Être de nationalité néerlandaise.
- Avoir entre 20 et 35 ans.
- Être inscrit dans une université néerlandaise et être titulaire de l'équivalent d'une deuxième année de licence (L2) au moment du dépôt du dossier.
- Avoir le néerlandais comme langue maternelle.
- Avoir une bonne connaissance de la langue française, niveau B1 sur l'échelle du [Cadre européen commun de références pour les langues \(CECRL\)](#) du Conseil de l'Europe.

Rémunération mensuelle

- **Académie de Guyane** : ≈1200 € net
- **Académie de Lille** : ≈ 800 € net

Les frais de transport sont à la charge de l'étudiant.

Conditions de travail

- **Statut** : L'assistant de néerlandais a le statut d'agent non-titulaire de l'État.
- **Durée** : Le poste d'assistant de néerlandais est à pourvoir à partir du 2 septembre 2024 pour une durée de sept mois.
- **Lieux** : Académie de Lille ou Académie de Guyane
- **Horaires** : Un taux horaire de 12 heures par semaine est effectué dans un ou plusieurs établissements scolaires français (dans le secondaire dans l'académie de Lille ; dans le primaire et secondaire dans l'académie de Guyane).
- **Congés** : L'assistant de néerlandais a les mêmes vacances que ses élèves et collègues français.

Dossier de candidature

Le dépôt des dossiers et leur évaluation par les professeurs évaluateurs et par l'Institut français des Pays-Bas se fait uniquement sur la plateforme [ADELE](#) de France Éducation international.

Pour les étudiants : Pour déposer leur candidature à un poste d'assistant de langue, les étudiants doivent se connecter à la plateforme [ADELE](#) et créer un compte, puis remplir leur dossier de candidature.

Pour le professeur évaluateur : Pour évaluer le dossier de candidature de leurs étudiants à un poste d'assistant de langue, les professeurs évaluateurs doivent se [créer un compte professeur](#) et [enregistrer leur établissement](#).

Calendrier

Date limite des candidatures : 24 mars 2024

Annonce des candidatures retenues : 19 avril 2024

Prise de fonction : 2 septembre 2024

À propos

Mis en place par France Éducation international et coordonnée par l'Institut français des Pays-Bas, le programme des assistants de néerlandais s'adresse aux étudiants néerlandais qui souhaitent bénéficier d'une expérience dans l'enseignement en France.